



INFOS PÊCHE N°27 15/12 2021

Lettre de la société de Tence-Montfaucon
Chenereilles-Le Mas de Tence-St Jeures-Montregard-Roucoulès
1105 Chemin de Bathelane 43190 TENCE TEL : 06 67 82 42 46
site Internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com

ASSEMBLEE GENERALE AAPPMA TENCE

DIMANCHE 30 Janvier 2022 salle de la gare- 9h

C'est en présence de Lionel Martin, président de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique et de David Pradier, maire de Tence et président de la communauté de communes que s'est tenue l'assemblée générale électorale de l'AAPPMA de Tence-Montfaucon le 5 décembre à 9h, salle de la gare à Tence.

Les 331 adhérents avaient reçu par courrier un appel à candidature.

Ils étaient appelés à voter pour élire le nouveau conseil d'administration qui devra gérer l'AAPPMA pour une durée de 5 ans.

« Le peu de réponses m'interroge sur le devenir de notre AAPPMA. Pour répondre aux missions qui nous sont confiées, protection du milieu aquatique, promotion du loisir pêche, travail de communication et de réflexion, gestion d'un plan d'eau à vocation touristique, nous avons besoin d'autres bénévoles pour insuffler une nouvelle dynamique nécessaire au bon fonctionnement de notre société de pêche.

Je ne peux que constater le manque d'adhérents désireux de s'engager et d'accorder du temps. Ce manque d'engagement condamnera le conseil d'administration élu à une efficacité limitée. Il réduit les capacités de renouvellement et d'initiative. »

Liste des postulants au conseil d'administration de l'AAPPMA de Tence-Montfaucon De 2022 à 2026 inclus.

Bariol Georges, **Bariol Jean**, **Dumas Kizou**, **Fabbri Daniel**, **Godon Bernard**, **Rousson Patrick**, **Seyve Yves**, **Gonon Fabien** garde-pêche, **Boisson Nathalie** auditeur libre, **Jean Daniel** auditeur libre, **Robin David** auditeur libre (les auditeurs libres sont appelés à faire partie du conseil d'administration en 2022 lorsqu'ils auront deux années d'adhérent au sein de notre AAPPMA)

Le conseil d'administration, élu à l'unanimité, a désigné son bureau :

Président : Bariol Georges **Vice président** : Dumas Christian **Trésorier** : Fabbri Daniel **Secrétaire** : Seyve Yves

Pour participer aux assemblées générales de la fédération départementale, deux délégués ont été nommés : **Bariol Georges** et **Fabbri Daniel**.

L'assemblée générale a approuvé la candidature de Georges Bariol au conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique.

Elle a ensuite adopté les modifications statutaires présentées par le président de la fédération départementale.

2020 2021

Carte Personne majeure	143	150
Carte interfédérale Personne majeure CHI 2021	131	135
Carte Personne majeure – Offre d'automne	1	3
Sous-Total des cartes Personne Majeure	275	288
Carte Découverte Femme	21	22
Carte Découverte Femme (parrainage)		1
Carte Personne mineure	32	20
Carte Découverte -12 ans	64	55
Carte Découverte -12 ans (parrainage)		10
Carte Hebdomadaire	22	23
Carte Journalière	170	132
Total Cartes de Pêche	584	551
Option Club Halieutique Interdépartemental		4
Total cartes de pêche + options	584	555

Ce comparatif fait apparaître une augmentation du nombre d'adhérents adultes et une diminution des cartes mineurs 12-18ans et des cartes journalières.



Peu d'adhérents ont répondu présent à cette assemblée générale électorale. Les conditions hivernales et la crise sanitaire n'expliquent pas tout. Le bénévolat est une chose précieuse lorsqu'il est partagé. Les liens qui s'y tissent nourrissent nos parcours de vie, permettant à chacun d'en être acteur. L'avenir de notre AAPPMA n'est pas assuré par une relève conséquente. Le besoin de jeunes qui s'investissent se fait sentir. La disparition de nombreux anciens qui portaient les valeurs de l'associatif laisse un vide difficile à combler. Beaucoup d'entre nous, actif depuis 20 ans au sein de notre société de pêche, auraient souhaité passer le relai. Je les remercie de leur fidélité et de leur engagement.



A quoi sert l'info pêche ?

L'info pêche est un outil d'information et de communication. Sensé créer du lien, il devait permettre l'appartenance à notre AAPPMA. Il témoigne de notre volonté d'associer et de fidéliser le pêcheur. Aujourd'hui, le peu de réponses nous fait douter de son utilité. Face à son coup financier et au travail de rédaction qu'il représente, son existence est-elle justifiée ?

C'est à vous aujourd'hui de nous le dire.....

La liste des membres de notre conseil d'administration n'est pas exhaustive. Il vous appartient de nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter et faire approuver votre candidature lors de notre prochaine assemblée générale.



Remise des lots concours du 10 juillet 2021

La saison 2021 nous a procuré aussi de nombreuses satisfactions ; celle de ses matinées nettoyages au service de nos rivières avec de nouveaux visages dans une atmosphère joyeuse et de beaux moments de partage.

Je loue l'engagement d'adhérents pour participer à la gestion du plan d'eau en assurant des permanences avec leur capacité d'accueil. Nous avons pu organiser les manifestations que nous avions programmées. Celles-ci, couronnées de succès, ont attiré de nombreux enfants avec leur famille.



Fête de la pêche 5 juin 2021

Bilan saison 2021

carnets	tarifs	nombre	total
Abonnement avec permis de pêche	80€	44	3520€
½ tarif	40€	9	360€
Abonnement sans permis de pêche	100€	25	2500€
½ tarif	50€	4	200€
Carte vacances	70€	4	280
Carte journalière	11€	302	3322€
½ tarif	6€	125	750€
Carte hebdomadaire	30€	1	30€
½ tarif	15€	2	30€
Carte mensuelle	50€	3	150€
½ tarif	25€	2	50€
Total		521	11192€

2020 kgs de truites arc en ciel lâchés en 2021

La présence massive de cormorans sur le secteur ne nous permet plus d'organiser une saison sans tuer au plan d'eau et nous incite à retarder son ouverture. Le calendrier qui vous est proposé sera soumis à votre approbation lors de l'assemblée générale du 30 Janvier 2022. La permanence, assurée par des bénévoles, demande beaucoup de disponibilités. L'équipe a besoin que d'autres personnes s'investissent.



Présence des cormorans sur un bras du barrage de Lavalette en 2021

Il suffit de fréquenter les bords du barrage pour constater un déséquilibre. La présence d'autres oiseaux est de plus en plus rare. L'arrêté préfectoral permettant les tirs de régulation du cormoran sur les eaux libres a été suspendu par le tribunal administratif de Clermont Ferrand.

La Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Loire a décidé de :

- contester cette décision de suspension de l'arrêté préfectoral de régulation sur les Eaux Libres en cassation avec l'aide d'un conseil.
- solliciter le Préfet de Haute-Loire pour la prise d'un nouvel arrêté préfectoral de régulation sur les eaux libres dès que possible.

Présentation de quelques travaux de restauration et d'entretien de l'EPAGE

SERIGOULE A Tence place du Fieu



Travailler sur les baux et revoir toute la signalétique de notre territoire piscicole devraient nous occuper une bonne partie de l'année 2022. Toute personne désirant s'associer à notre équipe pour mener à bien ce travail sera le bienvenu. Vous pouvez aussi nous rejoindre pour les matinées nettoyage de nos cours d'eau.....

Suite à la pollution de la Sérigoule, en avril 2021, une plainte a été déposée auprès de la police de l'eau par l'AAPPMA et par la Fédération départementale. Celle-ci vient de prendre un avocat pour faire avancer le dossier.

Dans une dynamique de rénovation de son « complexe sportif de la Lionchère » et de la revitalisation de son centre bourg, la commune veut remplacer les anciens terrains de tennis par un city-stade à moindre emprise surfacique. Cela permettra de gagner de la place pour travailler sur le cours d'eau, d'effacer l'ouvrage, de profiler la berge en pente douce (mesure d'accompagnement) et de restaurer la continuité.

Photo du Mousse avant travaux



Travaux de l'EPAGE sur le Mousse



Les membres de l'AAPPMA de TENCE-MONTFAUCON vous souhaitent une bonne année 2022. Nos vœux de santé et de bonheur vous accompagnent.

RENDEZ-VOUS BATHELANE SAISON 2022

Ouvert à la pêche du 1er weekend d'avril au 1^{er} weekend d'octobre les samedis, dimanches et jours fériés + le mercredi après midi à partir du 1^{er} juin et le lundi et mardi après midi du 1^{er} juillet à fin août. Le rempoissonnement de truites arc en ciel est régulier. (2000kgs par saison)

Tarif année 2022

Abonnement à l'année : 80€ ou 100€ si vous ne possédez pas de permis de pêche fédéral.

Abonnement vacances 1^{er} juillet au 31 août : 70€

Carte mensuelle : 50€ Carte semaine : 30€ Carte journalière : 11€

Demi-tarif pour les femmes et les enfants.

Nombre de truites capturées autorisé : 5 truites sauf les lundis et mardis du mois de juillet et du mois d'août pour les abonnements où l'autorisation est de 2 prises.

La possibilité d'inviter une femme ou un enfant à partager votre quota de 5 truites vous est offerte. Il vous suffit de demander une carte d'invitation à l'accueil du plan d'eau.

Attention à la fermeture du plan d'eau les jours de concours

SAMEDI 9 AVRIL : coupe de la Hte Loire pêche à la mouche

DIMANCHE 10 AVRIL : ouverture du plan d'eau

SAMEDI 4 JUIN : concours enfant en duo avec un adulte. De 14h à 18h. 2 manches

SAMEDI 9 JUILLET ouvert à tous de 10h à 17h 3 manches de 60 mn. Tarif H 11€ F ou Enf 8€ Duo famille 17€. Tous primés. **Restauration 10€** Un moment de convivialité à partager en famille, entre amis. Buffet d'entrées – Jambon au foin sauce madère-frites - Fraises.

Inscription sur réservation.

SAMEDI 27 AOUT : Concours après-midi. De 14h à 18h. 2 manches

ASSEMBLEE GENERALE 30 JANVIER 2022

9h : Accueil des participants Café- jus de fruit-

9h30 : Rapport moral d'activité Questions diverses

10 h30 : Rapport financier Préparation saison 2022

COMMENT PRENDRE SA CARTE DE PÊCHE EN 2022

Sur internet : Site www.cartedepeche.fr

A TENCE ou à MONTFAUCON : Office de tourisme

TEL AAPPMA : 06 67 82 42 46

Site internet : aappma-tence-montfaucon.wifeo.com